

## Assemblée générale mixte du 21 avril 2023 Compte-rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Interparfums s'est tenue le 21 avril 2023 au Pavillon d'Armenonville à Paris, sous la présidence de Monsieur Philippe Benacin, Président-Directeur Général.

Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions proposées, portant, en particulier, sur :

- L'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2022 ;
- La distribution d'un dividende de 1,05 euro par action, mis en paiement le 15 mai 2023 ;
- Le renouvellement des mandats d'administrateurs de Messieurs Philippe Benacin, Jean Madar, Frédéric Garcia-Pelayo, Philippe Santi et de Madame Marie-Ange Verdickt pour une durée de 4 ans, ainsi que de Madame Chantal Roos pour une durée de 2 ans ;
- La nomination de Madame Véronique Morali et de Monsieur Olivier Mauny, en qualité d'administrateurs indépendants pour une durée de 3 ans ;
- L'approbation des éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 au Président-Directeur Général ainsi que les politiques de rémunération 2023 applicables aux administrateurs et au Président-Directeur Général.

Cette Assemblée générale, qui a été retransmise en direct sur le site internet de la Société, est désormais consultable en différé sous le lien : <https://www.interparfums-finance.fr/assemblee-generale/>

Le texte complet des résolutions et le résultat des votes sont disponibles sur le site [www.interparfums-finance.fr](http://www.interparfums-finance.fr)

Paris, le 24 avril 2023

